

Éditorial

Le Mot de la Présidente



Commençons ce numéro par une bonne nouvelle: la commune de Libin nous a rejoints ! Cette commune de 5000 habitants compte de nombreux atouts, notamment touristiques avec Redu « village du livre », l'Eurospace Center et de nombreuses balades. Le secteur économique y est en expansion, avec par exemple Galaxia (centre d'entreprises pour applications spatiales), le zoning « Le Cerisier »... La commune tient également à réaliser des améliorations pour les citoyens: maisons de village, offre sportive et culturelle, travaux...



Ces premiers mois de 2014 sont riches en actualité territoriale : le projet de SDER, soumis à enquête publique et à l'avis des communes, a engendré beaucoup de discussions et de remarques dans les différentes entités de la province. L'équipe de la MUFA s'est rendue dans différentes CCATM pour présenter le projet et susciter les échanges autour des différents éléments du schéma : de nombreux manquements ont été soulevés, comme par exemple le manque de reconnaissance pour le développement touristique, et plus globalement envers les territoires ruraux, l'absence ou l'oubli d'un axe de développement entre Liège et la province... Espérons que tous les avis qui sont remontés des communes vers le gouvernement régional permettront d'améliorer ce document d'orientation indispensable pour le développement de la Wallonie à l'échelle de l'Europe du Nord-Ouest et surtout de mieux prendre en compte les atouts intrinsèques de la ruralité en lui donnant un véritable rôle mettant en valeur ses richesses et atouts autour de pôles urbains polarisant cet interland.



Je vous souhaite une bonne lecture.

Laurence SCHALKWIJK, Présidente de la MUFA



L'association internationale Ruralité-Environnement-Développement vous convie au séminaire « La Commune: incubatrice d'éco-rénovations patrimoniales » qui se déroulera le mercredi 9 avril à la Vieille Cense, Rue de la Station, 4 à Marloie, de 14h à 17h30 (accueil dès 13h45). Ce séminaire a pour but de sensibiliser les élus et fonctionnaires communaux à la thématique de l'éco-rénovation. Structurée en deux temps, cette après-midi sera l'occasion d'aborder plusieurs sujets. Après l'introduction viendront:

Premier thème: Quand les communes se développent autour de leur patrimoine...

Le plan d'aménagement général des communes, outil d'inventorisation du cadre urbanisé (exemple de Betzdorf (L)), La place des bâtiments d'intérêt patrimonial dans la rénovation urbaine de Marche-en-Famenne (B), Le patrimoine, moteur du développement territorial de Wavrans-sur-l'Aa (F), Montmédy, pôle d'excellence rurale (F).

Second thème: Quand les communes s'investissent dans leur patrimoine

La Cense de Montfort à Ans, une mixité de fonction dans un cadre respecté et modernisé (B), Un lieu culturel au moulin de Pétange, une rénovation réfléchie et aboutie (L), La Mairie de Champneuville, une éco-rénovation aux multiples prix (F).

Ces exposés feront ensuite place aux conclusions et au drink de clôture.

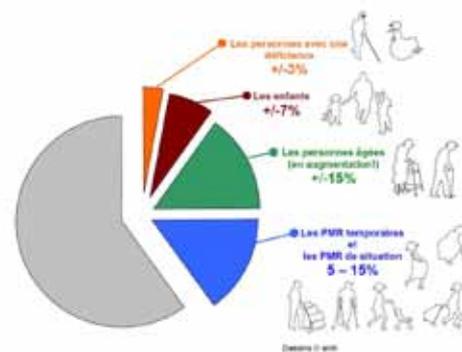
La participation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire (info@ruraleurope.org / Rue des Potiers, 304 à 6717 Attert / Tél: 063/23.04.90 / fax: 063/23.04.99)

Accessibilité

On est tous, un jour ou l'autre, une personne à mobilité réduite



Lorsque l'on parle de PMR (Personne à Mobilité Réduite), on pense directement à « handicapé en chaise roulante » ou « papy avec une canne ». Mais ce concept est bien plus large que cela. En effet, une promenade familiale avec une poussette (ou encore une marche sur certains trottoirs avec un chariot de courses ou une valise) permet de bien se rendre compte qu'on peut tous l'être un jour ou l'autre. La définition de PMR s'étend également aux personnes aveugles ou malvoyantes, aux personnes sourdes ou malentendantes... mais aussi aux personnes souffrant de problèmes d'équilibre, aux personnes âgées, aux personnes marchant à l'aide de béquilles ou d'une canne, aux personnes facilement fatigables (défiance cardiaque ou respiratoire, asthme, rhumatisme, obésité...), aux personnes présentant un handicap aux membres supérieurs, aux femmes enceintes, aux personnes encombrées (objets lourds, colis...). Bref à toute personne qui a des difficultés pour se déplacer, se diriger, se repérer. De même, se mouvoir dans un environnement où on ne connaît ni la langue, ni les pictogrammes nous transforme également en PMR. C'est donc également le cas pour des personnes allochtones ou des personnes analphabètes chez nous. Au sens large, c'est près de 30% de la population qui peut être considéré comme PMR !



(Vademecum personnes à mobilité réduite dans l'espace public, Bruxelles Mobilité, mai 2008)

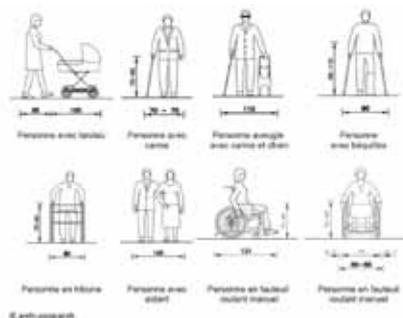
Des espaces publics pour tous

L'aménagement adapté de l'espace public doit, si possible, être prévu déjà dans le projet initial, car mieux vaut prévenir que guérir. Plusieurs aspects de l'aménagement doivent dès lors être pris en compte: les places de stationnement réservées, les trottoirs, les dalles podotactiles, les traversées piétonnes, le mobilier urbain, le balisage sonore, le revêtement des aménagements piétons, les plaines de jeux accessibles à tous, les pistes cyclo-piétonnes, les passerelles et passages souterrains, les chantiers, les escaliers et plans inclinés. Pour ce faire, la direction des Études et de la Programmation de la direction générale des Transports a pour mission de mettre en place et de développer des outils et des incitants utiles à une gestion cohérente et efficace de la mobilité en Région wallonne. Elle a pour mission, ainsi que les associations, d'assister les gestionnaires de voirie et d'espaces publics pour la conception d'aménagements qui conviennent à tous les usagers. L'ensemble de ces réflexions doit aussi être effectué dans le cadre des projets d'aménagements des bâtiments publics (maison communale, bibliothèque, centre de soin de santé, maison de village, palais de justice, etc.) et les services à la population.

Plus d'informations: <http://www.gamah.be/documentation/conseils-accessibles>



(Vademecum personnes à mobilité réduite dans l'espace public, Bruxelles Mobilité, mai 2008)



(Vademecum personnes à mobilité réduite dans l'espace public, Bruxelles Mobilité, mai 2008)



Home sweet home

L'accès au logement et son confort de vie est primordial pour les personnes à mobilité réduite. Il est indispensable qu'elles puissent y accéder librement, y circuler en toute autonomie et jouir de tous les espaces. Plusieurs nuances existent :

- Logement accessible : il s'agit d'un logement dont les voies d'accès répondent aux normes d'accessibilité depuis la voirie publique jusqu'à la porte d'entrée du logement privatif. Les logements au sein d'immeuble d'habitation doivent aussi être accessibles.
- Logement adaptable : il s'agit d'un logement accessible qui peut être aisément transformé, si nécessaire, en logement adapté pour une personne à mobilité réduite de manière à lui permettre d'y circuler et d'en utiliser toutes les fonctions de manière autonome.
- Logement adapté : c'est un logement accessible qui a été transformé pour répondre aux besoins spécifiques d'une personne présentant un handicap précis à un moment donné.

Conseiller en accessibilité : une casquette en plus, voire un nouveau métier.

Pourquoi encore parler des PMR en 2014 ? D'une part, le vieillissement de la population va nécessiter de prendre des mesures spécifiques. D'autre part, il y a un manque d'information durant le cursus des architectes, des urbanistes... Il existe bien des normes mais la mise en place et l'accès à des informations concrètes est problématique.

L'idée a donc germé d'adapter les cursus pour les étudiants (actuels et les futurs) et de proposer des formations pour les diplômés. Ne vous étonnez donc pas si vous croisez sur un chantier un Conseiller en accessibilité ou si son avis est joint à une demande de permis. Heureusement, de nombreuses personnes s'attellent depuis longtemps déjà à cette problématique, notamment par le CATU ou le conseiller en mobilité au sein des communes. Il est courant que cette même personne soit également conseiller en environnement. Ceux-ci pourront se former pour coiffer une casquette supplémentaire afin que l'accessibilité ne soit plus une option mais une évidence.

Il est regrettable de voir que dans certains cas, un bâtiment neuf ou récemment rénové ne réponde qu'à un des trois critères définis ci-dessus. Or, l'intégration initiale de ces trois objectifs dans le projet de départ coûte moins cher que les avenants successifs.

PMR, CWATUPE et CODT

Seuls les articles 414 et 415 du CWATUPE sont exclusivement consacrés aux PMR. Étant très restrictifs par rapport à la définition de PMR et comportant quelques lacunes, les associations (AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées), CAWaB (Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles), Gamah (Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées)...) ont proposé des améliorations pour le CODT. En effet, les hôpitaux, les cliniques, les centres d'aide médicale, les immeubles de bureaux et commerces doivent être accessibles mais le CWATUPE ne dit rien pour les cabinets médicaux par exemple...

Audit PMR friendly ?

L'asbl Access-i considère que rendre un évènement accessible, c'est non seulement l'ouvrir à un plus grand nombre mais aussi offrir du confort et de la sécurité à tous. Dans ce but, elle a créé un baromètre d'accessibilité d'un évènement ou d'une manifestation qui renseigne sur le niveau d'accessibilité suivant les besoins de 7 catégories de PMR.

L'Indice Passe-Partout, quant à lui, est le résultat d'une évaluation de l'accessibilité d'un bâtiment ouvert au public. Il s'agit d'un dessin d'une clef sur laquelle apparaissent 6 pictogrammes. Sous chacun de ces pictogrammes est affichée une valeur pouvant varier de 0 à 9 qui symbolise 6 cotations représentant le niveau d'accessibilité du bâtiment.

Plus d'infos : -ASBL Access-i (<http://www.access-i.be/>), Indice Passe-Partout (<http://www.ipp-online.org/index.php>), ASBL Gamah (<http://www.gamah.be/>)

Pour aller plus loin...

-Plusieurs projets existent en Province de Luxembourg, comme « Mobilité et accessibilité à Bertrix : un droit pour tous ? » (<http://www.viefeminine.be/spip.php?article591>)

-La 7^e édition du Salon Autonomie (Handicap-Dépendance-Vieillesse) aura lieu les 24-25-26 avril 2014 aux Halles des Foires de Liège (<http://www.autonomies.be/>)

-Altéo (Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées) : <http://www.alteoasbl.be/>

-La Province de Luxembourg octroie (selon certaines conditions) une prime d'adaptation de logement dû à la perte d'autonomie d'une personne âgée (65 ans et plus). Service provincial Social et Santé (063/212.235 ou das@province.luxembourg.be)

-Journée de l'accessibilité: 11 octobre 2014 (<http://journee-accessibilite.com/ja2013.html>)



Chacun des 7 pictogrammes est décliné soit en vert (accessible), en orange (nécessite une aide ponctuelle) ou absent (accès non satisfaisant).



De gauche à droite, ces pictogrammes signifient: Chaisard seul (CHS), Chaisard assisté (CHA), Personne marchant difficilement (PMD), Personne déficiente visuelle (PDV), Personne déficiente auditive (PDA), Personne avec difficultés de compréhension (PDC)



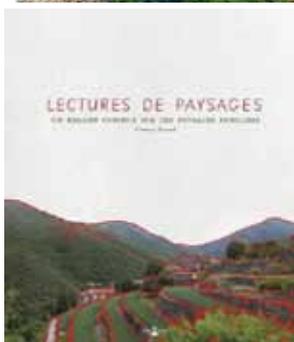
Histoire des paysages, Blandine VUE, 2012.

Un peu de curiosité et une bonne paire de chaussures ! C'est tout ce dont vous aurez besoin pour découvrir cet ouvrage qui invite à apprendre les clés d'observation pour poser un regard neuf sur le milieu qui nous entoure. De l'analyse du bâti aux traces laissées par l'activité humaine, cet ouvrage vous présente comment décrypter la multitude d'indices qui peuvent nous révéler les différentes étapes de l'histoire de notre territoire et de l'habitat qu'il abrite. Histoire, géographie, archéologie, écologie et civisme se côtoient dans cette méthode qui est le fruit de quinze ans d'interventions auprès d'un public scolaire et adulte et qui regorge de conseils concrets.

Lectures de paysages. Un regard curieux sur des paysages familiers, Florence THINARD, 2013.

Voir le monde à travers les yeux d'un géographe, ça vous tente ? C'est ce que propose cet ouvrage où vous pourrez apprendre à lire les paysages en pointant du doigt les lignes de force, les détails remarquables, les mouvements de la roche, la nature du sol, les influences humaines... Que ce soit à la campagne, à la mer, à la montagne, en ville, etc. nous sommes sans cesse confrontés à des paysages. Émergent alors toute une série de questions: Pourquoi des arbres au bord des routes ? Qui creuse les gorges et les vallées ? Comment naissent les villes et grandissent les montagnes ?

Ces ouvrages, ainsi que de nombreux autres sur l'aménagement du territoire, le logement, l'architecture, le patrimoine... peuvent être consultés ou empruntés à la MUFA.



Agenda

Activités à venir

Mercredi 9 avril
14h-17h30 à Marloie
Séminaire: éco-rénovations patrimoniales

Séminaire: La Commune: incubatrice d'éco-rénovations patrimoniales

Mercredi 9 avril, de 14h00 à 17h30 à la Vieille Cense à Marloie (détails voir ci-dessus).

Ce séminaire vise, au travers d'exemples concrets réalisés dans des communes wallonnes, françaises et grand-ducales, à sensibiliser les autorités communales à la thématique de l'éco-rénovation. Programme complet sur <http://www.ruraleurope.org/content/view/2014/lang,french/>

Samedi 26 avril
14h-18h à Marche-en-F.
Action publique logement en milieu rural

Action Logement 125: Nord Luxembourg - Action publique logement en milieu rural

Samedi 26 avril, de 14h à 18h à la Salle La Source, Place Toucrée, 6 à Marche-en-Famenne. De 14h à 18h, vous pourrez découvrir une exposition, avec présentation des organismes publics du logement, ainsi que des stands d'information et un circuit pédestre (libre).

Programme complet sur <http://www.actionlogement125.be/index.php/nord-luxembourg>

Mardi 13 mai
9h - 13h à La Roche
gîtes grande capacité

Rencontre DGO4-Communes: Les gîtes de grande capacité

Mardi 13 mai, de 9 h à 13 h à La Claire Fontaine (La Roche-en-Ardenne)

L'objectif de cette rencontre est de faire le point sur les questions urbanistiques, sécurité incendie, touristiques et cadre de vie que pose la transformation d'anciennes fermes en gîtes de grande capacité. Matinée organisée en collaboration avec le Parc Naturel des Deux Ourthes.

Lundi 9 juin
14h - 17h à Cens
Découverte de Cens

Balade à la découverte du village de Cens (Tenneville)

Lundi 9 juin, de 14 h à 17 h, le Parc Naturel des Deux Ourthes et la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne vous invitent à découvrir le village de Cens lors d'une balade paysagère. Au fil de nos pas, plusieurs haltes nous permettront de comprendre les évolutions de ce village depuis le 18^e siècle jusqu'à nos jours.

Du 04 au 08 août
à la MUFA
Stage d'été « Les explorateurs du territoire »

Stage d'été pour enfants: « Les explorateurs du territoire »

Pars à la découverte de ton cadre de vie et construis la maquette de la maison de tes rêves grâce à tout ce que tu auras appris ! L'aménagement du territoire, les paysages, le cycle de l'eau et l'environnement n'auront plus de secret pour toi ! Grâce à des jeux, des bricolages, des promenades, mais aussi des excursions dans des villages, et même dans la capitale wallonne, nous irons de découverte en aventure au cœur de ton territoire ! Une chasse au trésor viendra couronner notre parcours !



Wallonie

Le périodique de la MUFA est édité avec le soutien de la Wallonie et des communes partenaires.

Il peut être obtenu sur simple demande ou téléchargé sur le site internet.

Éditrice responsable : Laurence SCHALKWIJK (Présidente)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 MARLOIE

Tél : 084/45.68.60 - Fax : 084/45.68.61 - Mail : info@mufa.be - www.mufa.be

n° 23 (2014) - trimestriel (mar.-avr.-mai 2014) - n° agrément : P911469